



• L • a • u • s • a • n • n • e •

AU CONSEIL COMMUNAL
DE LAUSANNE
1000 LAUSANNE

Lausanne, le 20 mai 2011
SPS – Polcom, FN/JPS – P. 5/11 - mb

**Préavis N° 2006/33 – Centre funéraire de Montoie, travaux d'assainissement des fours
crématoires, changement des installations de ventilation et de réfrigération, réaménagement
des chambres mortuaires et aménagement de bureaux – Dépassement du crédit alloué**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le service d'architecture, mandaté pour la gestion des travaux mentionnés sous rubrique, a constaté que le compte y relatif N° 2201.503.2444 présentera un dépassement de l'ordre de Fr. 300'000.–, dont on sait déjà qu'il sera exclusivement dû aux hausses payées, conformément aux critères de la Coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB). Ces hausses résultent notamment des augmentations de salaire induites par le respect des conventions collectives, auxquelles sont soumises les entreprises ayant œuvré au centre funéraire de Montoie.

Une fois que le montant du dépassement sera arrêté avec précision, soit à fin juin 2011, une demande de crédit complémentaire sera soumise à votre Conseil par voie de préavis.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter




Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch